

SEANCE DU 12 novembre 2010

L'an deux mille dix le douze novembre à 20 heures 30 le Conseil Municipal de La Chapelle St Sauveur s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Claude BRICAUD, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 3 novembre 2010

Étaient présents : M. BRICAUD, MM. LEFEBVRE, PETIT, OGER, Mme LONGÉPÉ, M. MOREAU, Mmes BLANCHET, GAUTIER, MM. SOULARD, PIRÉ, LOEFFLER, JÉZÉQUEL, CHAMPAIN, CASTEL.

Excusée : Mme Corinne MESNEL ayant donné procuration à M. Claude BRICAUD

Secrétaire de séance : Mme Sophie GAUTIER

Observation sur le précédent compte rendu : /

En préambule, M. Claude BRICAUD fait remarquer que quelques conseillers n'ont pas ou partiellement reçu la convocation et le compte-rendu du dernier conseil. Il déclare ne pas admettre cet état de chose. Il demande à M. Nicolas CASTEL de procéder à une vérification technique de manière à remédier à ce problème.

Ordre du jour

- Droit de préemption urbain
- Logo
- Informations Sydela
- Informations Commission Urbanisme
- Composition du groupe de travail Zones Humides
- Questions diverses

2010.11.01 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN - Place de l'église

Il est présenté une demande de droit de préemption urbain pour la parcelle cadastrée E 972 située Place de l'église, d'une superficie de 27 m², appartenant à Mlle Chouanneau Monique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE, à l'unanimité** de ne pas user de son droit de préemption urbain

2010.11.02 - LOGO

En août 2010, la commission Vie Locale a lancé un concours pour la réalisation d'un logo de la Commune. Monsieur Joseph Soulard présente les différentes esquisses et propose au conseil de retenir une des trois propositions ou leurs variantes.

Après avoir fait son choix, le Conseil décide de rencontrer le lauréat et de déposer le modèle.

SYDELA

Suite aux différents problèmes d'éclairage public, notamment rue d'Anjou, de la Bricaudière et de la Barbarinière, Monsieur Pascal OGER a rencontré M. FORTIN du SYDELA.

Il rappelle que le Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique (SYDELA) organise le service public de distribution d'énergie électrique et de gaz naturel. Ce syndicat réalise également de nombreux travaux : renforcements, extensions, effacements de réseaux électriques et d'éclairage public, poses des appareillages en éclairage public, génie civil des réseaux câblés.

Par ailleurs, des participations financières sont accordées pour la réalisation de projets.

En matière d'éclairage public le SYDELA a mis en place un programme pluriannuel de diagnostics des installations. M. Pascal OGER prendra rendez-vous avec Mme GISARD, responsable de l'éclairage public, afin d'avoir plus de précisions concernant cette prestation.

COMMISSION URBANISME

M. Alain LEFEBVRE donne le compte rendu du travail de la Commission Urbanisme réunie le 2 novembre dernier.

Cette réunion avait pour objet le repérage des terrains communaux constructibles et leurs utilisations futures.

La Commission travaille également sur le repérage des terrains privés, facilement accordables aux différents réseaux, pour avoir un schéma d'urbanisation cohérent.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 7 décembre 2010.

2010.11.03 - COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL ZONES HUMIDES

Le groupe de travail communal a pour mission d'accompagner la démarche des inventaires réalisés par le prestataire et notamment de se rendre sur le terrain, au minimum dans les secteurs où résident les litiges ou les doutes. Il validera, avant présentation au groupe de suivi communal, les documents émis.

Le groupe de suivi communal a pour mission de suivre, à l'échelle communale, le travail d'inventaire des zones humides et de valider les cartes et les fiches émises. Ce groupe est composé des membres du groupe de travail et des représentants des différentes instances.

Par délibération n° 2009.11.03 le Conseil Municipal avait désigné MM Gérard PETIT (titulaire) et Philippe MOREAU (suppléant) comme élus référents "inventaire des zones humides et cours d'eau".

Vu la délibération 2008.03B.03 du 29 mars 2008 décidant de ne pas recourir au vote à bulletin secret pour procéder aux nominations ou représentations

Groupe de suivi communal pour la réalisation des inventaires des zones humides et cours d'eau

Qualité/Fonction	Nom, Prénom	Adresse
Maire	BRICAUD Claude	Le Bouillonnais 44370 La Chapelle St Sauveur
Resp. environnement	OGER Pascal	La Martinière 44370 La Chapelle St Sauveur
Service communal	GUINEHEUX Jean-Pierre	84 rue d'Anjou 44370 La Chapelle St Sauveur

Groupe de travail communal pour la réalisation des inventaires des zones humides et cours d'eau

Qualité/Fonction	Nom, Prénom	Adresse
Elus référents en charge du dossier	PETIT Gérard BRICAUD Claude	Le Moulin Macier 44370 Le Bouillonnais 44370 La Chapelle St Sauveur
Agriculteur	PAVY Daniel	Bellevue 44370 La Chapelle St Sauveur
Représentant Ass. Protect° et/ou de mise en valeur de l'environnement		
Personne ayant la mémoire avant remembrement	JUTEAU Robert	Les Brosses 44370 La Chapelle St Sauveur
Élu non agriculteur	SOULARD Joseph	12 rue de Bretagne 44370 La Chapelle St Sauveur
Correspondant territoire de la chambre agriculture	PLOUZIN Luc	Le Champ d' Arras 44370 La Chapelle St Sauveur
Élu environnement/Urba	OGER Pascal	La Martinière 44370 La Chapelle St Sauveur
Élue environnement/Urba	GAUTIER Sophie	Beauchêne 44370 La Chapelle St Sauveur
Élu urbanisme	MOREAU Philippe	5, clos du Bourg 44370 La Chapelle St Sauveur
Service communal	GUINEHEUX Jean Pierre	84 Rue d' Anjou 44370 La Chapelle St Sauveur
Randonneurs	CHAMPAIN Patrice	La Brillère 44370 La Chapelle St Sauveur

QUESTIONS DIVERSES

1. AICMD

Mme Irène LONGÉPÉ informe le Conseil que l' Association Inter Cantonale de Maintien à Domicile (AICMD) offre, comme tous les ans, un repas de Noël aux bénéficiaires des services de l'association. Cette année la rencontre se fera au Centre de Loisirs de La Chapelle St Sauveur le mardi 14 décembre. La Commune offrira la boisson et un présent aux convives.

2. Sentiers pédestres - Circulation douce

M. Gérard PETIT précise que le chemin qui descend de la Grande Juère débouche désormais sur la route du Mortier. En effet, les échanges entre la Commune, M. de Rougé et le Gaec du Château sont terminés. D'autre part, suite à une rencontre entre les élus de Belligné et de La Chapelle, les deux communes semblent vivement intéressées pour faire une continuité du circuit jusqu'à Lasseron. En outre, une autre liaison pourrait éventuellement être envisageable avec la Commune de St Sigismond.

Il est à noter qu'une grande partie du balisage de nos chemins serait à refaire.

M. Pascal OGER, informe les conseillers que la Compa est intéressée par le travail de la Commission et par les projets à venir. Une cartographie des voies de *circulation douce* est actuellement à l' étude à la Compa

2010.11.04 - INDEMNITE AU COMPTABLE DU TRESOR

M. le Maire rappelle que par délibération n° 2010.06.08b le Conseil a accordé à M. Christian PINEAU une indemnité au comptable du trésor pour la mise en conformité des documents budgétaires, d'un montant de 231 € pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010.

Vu que M. Jean Pierre GONZALEZ a remplacé M. PINEAU au 1^{er} juillet 2010.

Considérant que ce travail ne rentre pas dans le cadre d'obligations professionnelles, M. le Maire propose que soit allouée à M. GONZALES une indemnité de 231 € pour l'année 2010.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **DECIDE**, d'accorder à M. Jean Pierre GONZALEZ une indemnité de mise en conformité des documents budgétaires de 231 Euros pour l'année 2010.

Les crédits nécessaires au paiement de cette indemnité s'imputeront sur ceux ouverts à l'article 6225 du budget de la commune.

2010.11.05 - OUVERTURE DE CREDITS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **DECIDE** à l'unanimité d'ouvrir les crédits suivants :
- Au 024 en recette d'investissement 178 000 €
- Au 1641 en dépenses d'investissement 178 000 €

Agenda

18 novembre 2010 à 18 heures Assemblée Générale de la PAIOS

15 Décembre 2010 à 9 h 30 à Maumusson Comité Syndical du S.I.A.RE.P.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée.